

Programmes et services d'emploi pour les chercheurs d'emploi

Rebâtir ensemble le Nouveau-Brunswick.



À la recherche d'un emploi? Nous sommes là pour vous aider.

Trouver un bon emploi peut être tout un boulot. Le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail est toujours prêt à vous aider. Notre objectif : vous aider à obtenir un emploi et à le garder, donc à devenir un membre actif et productif dans votre milieu de travail. Nos programmes et services donnent des résultats.

Un programme à votre mesure Conseiller en emploi

Le cheminement vers une carrière commence avec un conseiller en emploi qui vous guidera une étape à la fois tout au long de vos recherches pour obtenir un emploi permanent. Selon vos intérêts et compétences, votre conseiller vous aidera à déterminer vos objectifs de carrière et à élaborer un plan d'action-emploi.

Si vous avez des questions concernant la recherche d'emploi, quelqu'un peut vous aider. Rendez-vous dès aujourd'hui à un bureau du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

Formation et perfectionnement professionnel (FPP)

Vous ne pouvez acquérir d'expérience sans emploi. Sans formation, il vous sera difficile de vous trouver un emploi. Le programme Formation et perfectionnement professionnel est en mesure de vous fournir l'aide financière nécessaire à l'acquisition des compétences dont vous avez besoin pour débiter la carrière de votre choix. Votre conseiller en emploi déterminera le niveau d'aide auquel vous aurez droit pendant votre formation. Le programme FPP peut vous fournir une aide financière au niveau des frais de scolarité et de formation connexes.

Vous pourriez être admissible au programme. Communiquez dès aujourd'hui avec l'un des bureaux du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

Aptitudes à l'emploi

La plupart des employeurs exigent des candidats avec de l'expérience professionnelle antérieure.

Comment acquérir de l'expérience si personne ne vous en donne l'occasion?

Grâce au programme d'Aptitudes à l'emploi, nous sommes en mesure de vous aider à trouver un placement dans le domaine qui vous intéresse. Ainsi, vous pourrez acquérir de l'expérience de travail et explorer des possibilités de carrière. En fournissant des subventions salariales aux employeurs admissibles, le programme d'Aptitudes à l'emploi vous fournit un emploi à court terme qui vous permettra d'acquérir les compétences dont vous avez besoin.

Si vous êtes à la recherche du bon emploi, la première chose à faire est d'acquérir les bonnes compétences. Vous pourriez être admissible au programme d'Aptitudes à l'emploi.

Accroissement de l'emploi Aide au travail indépendant (ATI)

En tant que composante du programme Accroissement de l'emploi, l'Aide au travail indépendant peut vous aider à débiter votre propre entreprise. Faites ce que vous avez toujours rêvé de faire – offrez un produit ou service en demande sur le marché, et pour lequel vous possédez les compétences et la formation nécessaires pour assurer le succès de votre entreprise.

ATI offre diverses formes d'aide durant la période de démarrage de votre entreprise. Il peut s'agir de conseils techniques, de soutien financier et d'encadrement. Les coordonnateurs du programme ATI peuvent aussi vous aider à dresser votre plan d'affaires. Si vous touchez actuellement des prestations d'assurance-emploi, vous continuerez à les toucher jusqu'à ce que la période d'assurance-emploi prenne fin. Par la suite, vous recevrez du soutien à un taux établi par le gouvernement provincial tant et aussi longtemps que vous serez inscrit au programme ATI.

Alors, si vous êtes à la recherche d'un emploi, pensez à démarrer votre propre entreprise. Vous pourriez être admissible au programme ATI. Pour obtenir de plus amples renseignements, y compris le guide de demande et le formulaire du programme ATI, veuillez vous rendre à votre bureau régional ou consulter le www.gnb.ca/formation.

Services d'emploi Service de support à l'emploi et à la formation (SSEF)

Si vous avez un handicap et rencontrez des obstacles qui vous empêchent d'atteindre vos objectifs de carrière, le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail peut vous aider. Grâce au programme SSEF, nous pouvons vous procurer l'aide dont vous avez besoin pour surmonter vos barrières afin d'obtenir un emploi. Voici quelques exemples :

- aide pour participer à un atelier de recherche d'emploi ou à un salon de l'emploi;

- aide pour vous orienter vers un nouvel emploi ou aménager votre nouveau lieu de travail;
- aide avec de la technologie d'assistance pour vous appuyer dans les domaines de la formation et de l'emploi.

Un handicap ne devrait nullement empêcher la pleine utilisation de vos compétences en milieu de travail.

Services d'aide à l'emploi (SAE)

Les personnes qui ont des obstacles à l'emploi ont souvent besoin d'aide. Le programme SAE offre divers services aux chercheurs d'emploi tels que :

- aide et ressources pour la recherche d'emploi;
- programmes de préparation à l'emploi;
- conseils d'emploi personnalisés;
- élaboration d'un plan d'action-emploi.

Vous désirez devenir et demeurer un membre actif de la main d'œuvre? Le programme SAE peut vous mettre sur le bon chemin qui vous mènera à un emploi permanent.

Une carrière à la portée de la main Service d'auto-assistance pour l'emploi

Tous ces programmes peuvent vous être utiles dans vos recherches pour une carrière prometteuse. Il revient à vous de prendre votre avenir en main. Voici quelques suggestions qui vous permettront de partir du bon pied :

- Services de placement. Visionnez les emplois affichés sur le site www.guichetemplois.gc.ca ou composez le 1 888 434-7070 ou le 506 453-2377 (à Fredericton). Vous pouvez également visiter le site Web EmploisNB.ca.
- Centres d'information sur les carrières. Des ressources documentaires et des outils vous permettront de découvrir des perspectives de carrières intéressantes. Rencontrez un conseiller en emploi à l'un des bureaux du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

Procurez-vous notre brochure

Votre avenir professionnel est entre vos mains, et la brochure du Service d'auto-assistance pour l'emploi peut vous mettre sur le bon chemin.

Communiquez avec un bureau régional de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail

Bathurst 275, rue Main, bureau 300. Téléphone : 506 549-5766

Campbellton 157, rue Water, bureau 100. Téléphone : 506 789-2411

Caraquet 20E, boulevard St-Pierre Ouest, Place Bellevue
Téléphone : 506 726-2639

Edmundston 121, rue de l'Église, Carrefour Assomption, bureau 308. Téléphone : 506 735-2677

Fredericton 300, rue St. Mary's. Téléphone : 506 453-2377

Grand-Sault 160, rue Réservoir, bureau 101
Téléphone : 506 475-4025

Miramichi 152, rue Pleasant. Téléphone : 506 627-4000

Moncton 200, rue Champlain, bureau 320
Téléphone : 506 869-6944

Neguac 430, rue Principale. Téléphone : 506 627-4000

Perth-Andover 19, rue Station. Téléphone : 506 273-4559

Richibucto 25, boulevard Cartier, unité 149
Téléphone : 506 523-7602

Sackville 170, rue Main, unité C-1. Téléphone : 506 869-6944

Saint John 1, Place Agar. Téléphone : 506 643-7258

Shediac 342, rue Main, mail Centre-ville, unité 144
Téléphone : 506 533-3325

Shippagan 182, boulevard J.D. Gauthier. Téléphone : 506 726-2639

St. Stephen 73, boulevard Milltown, Place Ganong, bureau 202
Téléphone : 506 466-7627

Sussex 707, rue Main. Téléphone : 506 432-2110

Tracadie-Sheila 3514, rue Principale, 2e étage
Téléphone : 506 726-2639

Woodstock 111, rue Chapel, unité 201. Téléphone : 506 325-4406